

VIVRE ET TRAVAILLER

AU LUXEMBOURG





LE GRAND-DUCHÉ
AU CARREFOUR DE

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

S'INSTALLER AU LUXEMBOURG

ET FORMATION AU LUXEMBOURG

MATERNITÉ

VIVRE



ET PE

DE LUXEMBOURG
L'EUROPE UN
BIEN FAVORABLE



DURG
DURG



ÉDUCATION
SANTÉ,
ART DE

TITE ENFANCE

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG *AU CARREFOUR DE L'EUROPE*



L'une des principales caractéristiques du Grand-Duché de Luxembourg est sa situation géographique. Situé entre la France, la Belgique et l'Allemagne, le Luxembourg occupe une position centrale en Europe occidentale, à proximité de nombreuses métropoles. Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Zürich et Berlin se trouvent à une heure d'avion.



L'aéroport de Luxembourg (Findel), situé à 15 minutes du centre-ville de Luxembourg, permet de se rendre très rapidement vers plus de 60 destinations en Europe et en Afrique du Nord. Plusieurs vols quotidiens relient Luxembourg à Londres, Francfort et Paris, assurant une connexion aisée et rapide avec les centres économiques les plus importants d'Europe.

Les infrastructures routières et ferroviaires sont excellentes. Le réseau de chemin de fer national est très performant et assure une parfaite interconnexion avec les grands axes européens. Il permet des déplacements aisés vers Paris, Francfort ou Bruxelles. Grâce à la Ligne Grande Vitesse Est européenne, le Luxembourg n'est qu'à 2h10 de Paris.

Luxembourg est l'une des capitales de l'Union européenne. Plusieurs institutions européennes de tout premier ordre y ont leur siège : la Cour des comptes européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI) et le Fonds européen d'investissement (FEI), le Secrétariat général du Parlement européen, différents services de la Commission européenne, la Cour de justice de l'Union européenne et le Tribunal de première instance, l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Office des publications officielles des Communautés européennes, le Centre de Traduction des organes de l'Union européenne et la Cour de l'Association européenne de libre échange.

Le nouveau terminal de l'aéroport de Luxembourg, inauguré en 2008, a une capacité de 3 millions de passagers avec ses 26 comptoirs d'enregistrement, ses 18 portes et 5 passerelles d'embarquement.

UN CONTEXTE *SOCIO-ÉCONOMIQUE* *FAVORABLE*



Monarchie constitutionnelle dont l'économie est particulièrement ouverte, le Luxembourg allie une grande stabilité sociale et politique avec un taux de chômage relativement bas, une main-d'œuvre multiculturelle et une forte volonté gouvernementale de diversifier les activités, qui se manifeste notamment à travers un soutien actif à la recherche et une politique incitative à destination des investisseurs.



Un pays où se côtoient plus de 170 nationalités...

L'une des particularités remarquables du Luxembourg est la diversité d'origines de sa population.

Près de 46% de la population résidente du Grand-Duché est d'origine étrangère, soit 258.700 personnes sur une population totale de 563.000 habitants (STATEC, estimation au 1^{er} janvier 2015). Dans la capitale, le pourcentage de résidents étrangers atteint près de 69%.

Les communautés étrangères les plus fortement représentées au Luxembourg sont :

_ les Portugais	(92.100 personnes)
_ les Français	(39.400),
_ les Italiens	(19.500),
_ les Belges	(18.800)
_ les Allemands	(12.800).

Malgré la très forte proportion d'étrangers résidents, le Grand-Duché ne connaît pas de tensions interculturelles. C'est l'une des caractéristiques essentielles du modèle d'intégration luxembourgeois.



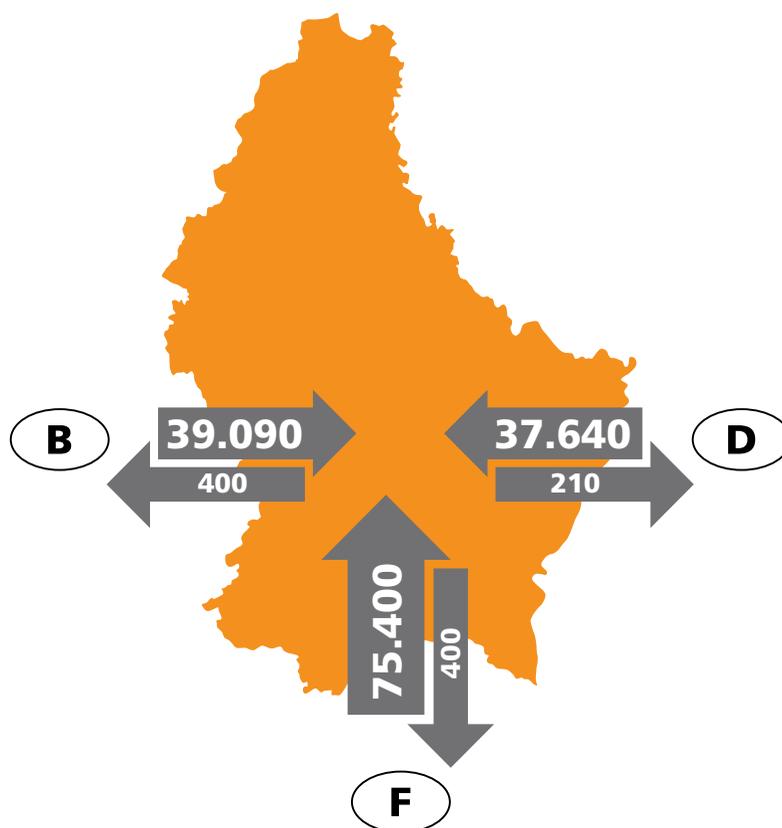
Luxembourg Center for Systems Biomedecine - Esch-sur-Alzette

Le technoport situé à Esch-sur-Alzette rassemble un incubateur de start-up technologiques, un espace de co-working et un laboratoire de fabrication de prototypes.

Un pays largement ouvert sur l'étranger

La situation démographique particulière du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que sa position géographique, ont des répercussions importantes sur le marché du travail. La main-d'œuvre étrangère, qui constitue 71% de l'emploi intérieur du Luxembourg, est issue pour partie de l'immigration (résidents étrangers), renforcée par une forte proportion de travailleurs frontaliers (42%) qui transitent chaque jour de leur pays de résidence vers le Grand-Duché (STATEC, 2013).

Flux quotidiens des travailleurs transfrontaliers (Source : Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2013-2014)



L'économie luxembourgeoise, comme celle d'autres petits Etats dans le monde, est largement tournée vers l'extérieur. L'étude « KOF Index of globalization 2015 » de l'ETH Zurich notamment, place le Luxembourg au 3^{ème} rang pour la catégorie « globalisation économique » derrière Singapour (1^{er} rang) et l'Irlande (2^{ème} rang). Ce classement prend en compte les échanges marchands et commerciaux internationaux des pays, ainsi que les barrières commerciales qui y existent. Le Luxembourg exporte plus de 80% de sa production de biens et services. Le Grand-Duché, grâce à une politique incitative, attire également de nombreux investissements étrangers : d'importants groupes industriels et commerciaux y ont implanté leur centre de production et/ou leur centre de distribution.

Un appareil de production performant et diversifié

Le Luxembourg est un pays à forte tradition industrielle comme en témoigne la présence des sièges sociaux de grands groupes internationaux. L'industrie est diversifiée sur le sol grand-ducal (sidérurgie et traitement des métaux, industrie chimique, des matériaux et des plastiques, ou encore industrie électrique et électronique...) et pèse pour environ 7% du PIB et 9% de l'emploi national.

La structure économique luxembourgeoise est largement dominée par le secteur des services (82% du PIB, 80% des exportations et 79% de l'emploi), lui-même tiré par le développement remarquable de la place financière qui joue un rôle important dans ce domaine. En effet, avec 143 établissements bancaires, le Luxembourg se situe au 8^{ème} rang des places financières internationales les plus importantes, il occupe le 2^{ème} rang mondial dans le domaine des fonds d'investissement, derrière les Etats-Unis, et il se place en tête de la zone euro en termes d'activités de services « private banking ». Le Luxembourg poursuit une politique de diversification continue de son secteur financier afin que ce dernier s'adapte constamment aux évolutions de la demande, en développant notamment des offres en finance islamique, micro-finance ou encore philanthropie et au niveau des investissements socialement responsables.

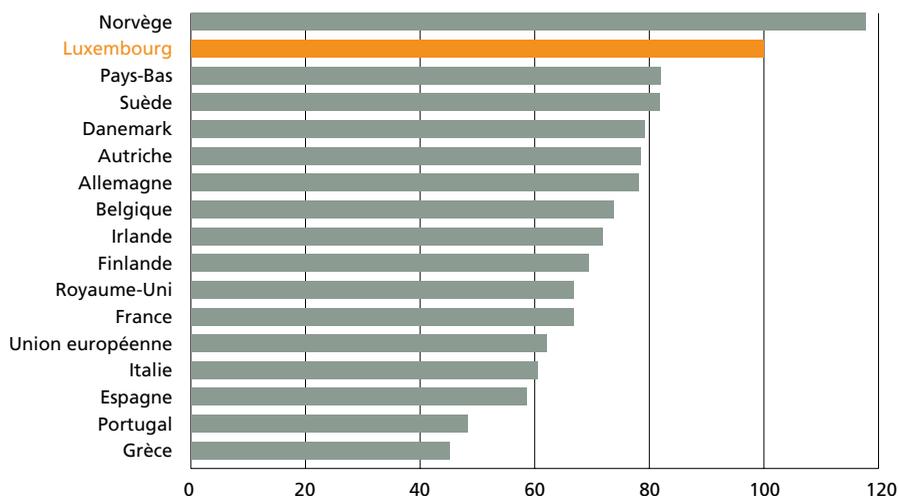
Conscient des risques liés à une structure de l'économie trop monolithique, les pouvoirs publics luxembourgeois ont adopté une stratégie de multi-spécialisation. Certains secteurs de l'économie tertiaire sont ainsi en pleine expansion. C'est le cas de la logistique (développement de cargo opérateurs, de firmes de manutention, de fournisseurs de services logistiques...), un secteur qui occupe désormais 13.000 personnes dans 780 entreprises. Ce secteur innove avec des propositions en « urban logistics » (façon d'acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans les villes et les agglomérations), en logistique « verte » ou à haute valeur ajoutée (Luxembourg Freeport). Le secteur des médias, des technologies de l'information et de la communication (SES, RTL Group, Microsoft, Siemens, Skype, iTunes, Amazon,...), celui des nouvelles technologies de la santé (stockage et analyse d'échantillons biomédicaux, médecine moléculaire) ainsi que des écotecnologies (construction, énergies renouvelables, gestion des déchets, électro-mobilité) sont d'autres voies de diversification de l'économie luxembourgeoise. Pour accompagner cette diversification, le Luxembourg investit massivement dans la recherche et le développement et dans la promotion de l'innovation, comme en attestent le développement de l'Université du Luxembourg et des centres de recherche publics (Luxembourg Institute of Science and Technology, Luxembourg Institute of Health, Luxembourg Institute of Socio-Economic Research).

*Revenu national brut par habitant en
parité de pouvoir d'achat en 2014*

*(Luxembourg = base 100)
(Source : AMECO)*

Un niveau de vie parmi les plus élevés au monde

Alors que le niveau de prix est relativement semblable à celui des pays limitrophes (France, Allemagne, Belgique), le revenu par habitant est beaucoup plus élevé sur le sol grand-ducal. Par conséquent, le pouvoir d'achat par habitant au Luxembourg est l'un des plus élevés au monde.



Par ailleurs, la qualité de vie au Grand-Duché de Luxembourg est l'une des meilleures en Europe et se situe parmi les plus élevées de l'ensemble des pays développés. L'étude « Quality of living survey 2015 », menée par Mercer Consulting et portant sur 230 villes du monde, classe la ville de Luxembourg à la 19^{ème} place. L'enquête internationale « Global Liveable Cities Index (GLCI) 2014 », une étude qui se base, entre autres, sur des critères économiques, environnementaux et esthétiques, place le Luxembourg au 6^{ème} rang (sur 64) des villes les plus agréables pour vivre et travailler.

Cette même étude souligne le niveau particulièrement faible de criminalité au Grand-Duché, qui fait de la ville de Luxembourg l'une des villes les plus sûres au monde.





*European Convention Center,
Luxembourg-Kirchberg*

Une grande stabilité sociale et politique

La quasi absence de grèves au Luxembourg s'explique par le recours généralisé à un mécanisme efficace de médiation entre les représentants du patronat, les organisations représentatives des salariés et le gouvernement, institutionnalisé sous l'appellation « Tripartite ». Les réunions tripartites regroupent des représentants des trois groupes et les parties prenantes s'efforcent, en cas de litige ou lors de problèmes économiques conjoncturels ou structurels, de trouver un accord sur toutes les questions concernant les relations de travail et les garanties sociales.

Au niveau national, le système politique fait preuve d'une grande stabilité. La vie politique luxembourgeoise est traditionnellement dominée par trois grandes formations : le Parti chrétien social (CSV), le Parti démocratique (DP), et le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP). Issu d'élections législatives anticipées, organisées en octobre 2013, le gouvernement actuel compte des ministres issus de 3 courants politiques : DP, LSAP et Déi gréng (le Parti vert).

Au niveau international, le Luxembourg joue, et a toujours joué, un rôle important au niveau de la construction européenne. Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Luxembourg de 1995 à 2013, a notamment présidé l'Eurogroupe de 2005 à 2013 et est devenu, en novembre 2014, le troisième président luxembourgeois de la Commission Européenne. Avant lui, deux autres anciens Premiers ministres luxembourgeois, Gaston Thorn (1981-1985) et Jacques Santer (1995-1999), avaient déjà présidé la Commission européenne.



Une fiscalité avantageuse

La fiscalité luxembourgeoise est particulièrement favorable. Le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est l'un des plus bas en Europe. Le système du taux d'impôt sur le revenu repose sur 19 tranches progressives, avec un taux d'imposition marginal maximal de 40%.

Avec un taux maximal d'imposition sur les sociétés de 29,22%, le contexte fiscal luxembourgeois est également attractif pour les entreprises.

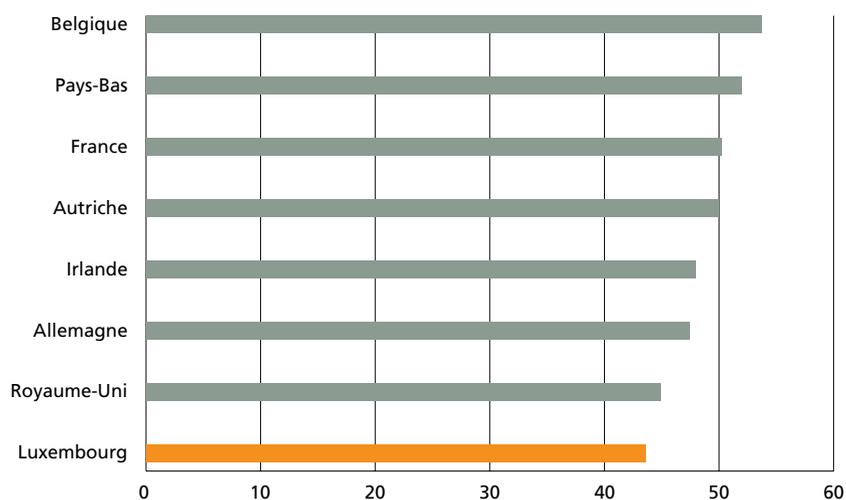
En ce qui concerne l'imposition des sociétés, le taux retenu est de 20% du résultat d'exploitation pour les sociétés dont le revenu imposable ne dépasse pas 15.000 euros, et de 21% au-delà de 15.000 euros. A cet impôt, qui est majoré d'un impôt de solidarité qui alimente le fond pour l'emploi (7%), s'ajoute l'impôt commercial communal - fixé par chaque commune - qui s'élève, par exemple, à 6,75% pour la ville de Luxembourg. Les entreprises peuvent bénéficier de nombreuses mesures de réduction d'impôt, par exemple pour financer leurs investissements. En outre, le gouvernement annonce la diminution à terme du taux d'impôt des sociétés, ce qui représente un attrait supplémentaire pour les sociétés résidentes et favorisera aussi les sociétés étrangères qui désirent installer au Grand-Duché une filiale ou une succursale pour y réaliser des activités commerciales.

Le 1^{er} juillet 2005, une retenue à la source libératoire a été introduite sur les revenus d'épargne pour les résidents étrangers. Elle s'élève à 20% depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les intérêts générés par certains titres d'épargne mobilière, versés à des personnes physiques résidentes au Luxembourg par l'intermédiaire d'un agent payeur (opérateur économique qui paie les intérêts au profit immédiat du bénéficiaire), situé au Luxembourg, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 10%.

Taux d'imposition maximal des revenus des personnes physiques en 2014

(Source : Commission européenne)



Avec 143 établissements bancaires (ici la Banque de Luxembourg), le Luxembourg se situe au 8^{ème} rang des places financières internationales les plus importantes.



Le taux maximal de TVA est de 17 % depuis le 1^{er} janvier 2015. Il est le plus faible de l'Union européenne (18% à Malte, 19% à Chypre et en Allemagne). Le prix des produits à la pompe est inférieur à celui des pays limitrophes, les droits d'accises (taxes prélevées par l'Etat luxembourgeois) étant moins élevés.

Informations en matière fiscale

Administration des Contributions Directes

45, boulevard Roosevelt
L-2982 Luxembourg
Tél. : (+352) 40 800-1
Fax : (+352) 40 800-2022
www.impotsdirects.public.lu

Administration des Douanes et Accises

22, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg
Tél. : (+352) 28 18 28 18
Fax : (+352) 28 18 92 00
www.do.etat.lu

Administration de l'Enregistrement et des Domaines

1-3 avenue Guillaume
L-2010 Luxembourg BP 31
Tél. : (+352) 44 905-1
Fax : (+352) 45 42 98
E-mail : info@aed.public.lu
www.aed.public.lu

S'INSTALLER AU LUXEMBOURG



Piscine naturelle / Planet +

Le Luxembourg est un pays de petite taille. On y entre aisément en contact avec les autorités. Les démarches s'en trouvent grandement facilitées, notamment pour l'obtention de documents administratifs. En outre, par volonté de simplification administrative, le Luxembourg a créé un guichet unique virtuel (www.guichet.lu) où il est possible de consulter de nombreuses informations et d'effectuer l'essentiel des démarches.



Déclarer son arrivée

Toute personne, quelle que soit sa nationalité, qui établit sa résidence habituelle sur le territoire d'une commune luxembourgeoise doit, dès son arrivée, déclarer sa présence auprès du bureau de la population de l'administration communale de son lieu de résidence.

Pour la ville de Luxembourg

Bierger-Center (Centre d'accueil des citoyens)

ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h
44 place Guillaume II / 2, rue Notre-Dame
L- 2090 Luxembourg
Tél. : (+352) 4796 2200
Fax : (+352) 2627 0999
E-mail : bierger-center@vdl.lu



Bierger-Center, Luxembourg-ville

Conditions d'entrée et de séjour sur le territoire luxembourgeois

Les démarches liées à l'entrée et au séjour varient selon le pays d'origine de la personne souhaitant s'établir au Luxembourg.

Les ressortissants des pays de l'Union européenne ou d'un pays assimilé (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) bénéficient de dispositions extrêmement simplifiées en matière de séjour, en vertu du principe de libre circulation qui leur donne le droit de travailler et de vivre dans le pays de leur choix au sein de l'Union européenne. Pour les séjours jusqu'à trois mois, aucune démarche n'est nécessaire ; il suffit d'être muni d'un document d'identité valide (passeport ou carte d'identité). Pour les séjours plus longs, il convient de demander une attestation d'enregistrement auprès de la commune du lieu de résidence, au plus tard 3 mois après l'arrivée. Des dispositions particulières s'appliquent aux citoyens croates, qui doivent en principe disposer d'une autorisation de travail pendant la première année de travail au Luxembourg, ceci en vertu des dispositions transitoires prévues au traité d'adhésion.

Les personnes provenant de pays tiers font l'objet de dispositions plus restrictives. Pour les séjours jusqu'à trois mois, le ressortissant d'un pays tiers doit, s'il est soumis à l'obligation de visa, disposer d'un visa, puis, après son entrée, effectuer une déclaration d'arrivée auprès de la commune où il entend séjourner ou remplir une fiche d'hébergement, dans le cas d'un hébergement à l'hôtel. Si le séjour est prévu pour une durée plus longue, la personne doit introduire une demande d'autorisation de séjour, avant l'entrée sur le territoire, auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes. L'autorisation de séjour peut être sollicitée à titre de travailleur salarié, travailleur indépendant, sportif, étudiant, élève, stagiaire, volontaire, jeune au pair, chercheur, membre de famille ou pour des raisons d'ordre privé.



Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction de l'immigration, Luxembourg-Merl

Obtenir une autorisation de travail

Les ressortissants des pays de l'Union européenne n'ont pas besoin d'autorisation de travail, sauf les citoyens croates (voir paragraphe précédent).

Pour *les personnes provenant de pays tiers*, en règle générale, l'autorisation de séjour pour travailleur salarié vaut autorisation de travail. Il existe cependant quelques exceptions à cette règle, notamment pour les ressortissants de pays tiers possédant une autorisation de séjour dans un autre pays membre de l'union européenne et désirant exercer une activité professionnelle au Luxembourg (frontaliers) ou les ressortissants de pays tiers qui souhaitent exercer une activité rémunérée pendant un séjour inférieur à trois mois. Les personnes concernées devront obtenir une autorisation de travail et devront se renseigner auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes – Direction de l'immigration.

L'employeur désireux d'embaucher un salarié issu d'un pays tiers, doit également respecter une procédure précise. Il doit au préalable déclarer le poste vacant auprès de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM). Si, dans un délai de 3 semaines, celui-ci ne se voit pas proposer de candidat qui convienne sur le marché du travail local, il peut demander au Directeur de l'ADEM un certificat lui permettant de conclure un contrat de travail avec une personne de son choix et notamment avec un ressortissant d'un pays tiers.

Pour en savoir plus

Ministère des Affaires étrangères et européennes
Direction de l'immigration

26, route d'Arlon
L-2017 Luxembourg
Tél. : (+352) 478 4040
Fax : (+352) 22 16 08
www.gouvernement.lu/maee

Trouver un logement

Le marché de l'immobilier Luxembourgeois est assez tendu du fait d'une demande de logements toujours croissante et d'un rythme de construction qui ne couvre pas les besoins. Il est donc recommandé de se préoccuper de son logement bien en amont du projet de relocation au Luxembourg. Pour cela plusieurs sources d'information existent.

Le portail Observatoire de l'habitat (www.observatoire.ceps.lu) fournit des informations sur les prix de l'immobilier en fonction de la localisation et des surfaces, qu'il s'agisse de location ou d'acquisition. En effet, l'achat peut constituer une option sur un marché où les investissements immobiliers se rentabilisent rapidement.

Pour trouver un bien il existe des sites internet (www.athome.lu, www.immotop.lu, www.habiter.lu, www.immostar.lu), de nombreuses agences immobilière ou des agences de relocation.

Pour tout renseignement concernant les démarches en vue d'une location ou d'une acquisition, se référer au Guide virtuel de l'administration luxembourgeoise www.guichet.public.lu, onglet « citoyens », rubrique « logement ».

Agences de relocation

Les agences de relocation offrent conseil et assistance personnalisés pour aider les expatriés à s'installer dans un pays. Composées d'équipes multilingues, elles apportent une aide logistique et proposent un accompagnement dans les démarches, facilitant ainsi l'installation et l'intégration des étrangers au Grand-duché de Luxembourg.

Ces services s'adressent aussi bien aux personnes privées, qu'aux entreprises.



Quartier Grünewald, Luxembourg-Kirchberg



Liste (non exhaustive) de quelques agences de relocation présentes au Luxembourg :

1st address Relocation

135 avenue du X septembre
L-2551 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 43 23 53 23
Fax. : (+352) 26 43 26 36
E-mail : info@1staddress.lu
www.1staddress.lu

Elite Relocation Services

88 rue de Luxembourg
L-8140 Bridel
Tél. : (+352) 24 83 69 21
Fax : (+352) 24 83 69 22
E-mail : info@eliterelocation.lu
www.eliterelocation.lu

Integreat S.A.

19 avenue du Bois
L-1251 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 44 16 73
Fax : (+352) 26 44 19 73
E-mail: relocationspecialists@integreat.lu
www.integreat.lu

AB-LUX Relocation services Luxembourg

17, rue Saint Ulrich
L-2651 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 18 76 46
Fax : (+352) 27 47 81 81
E-mail: info@ab-lux.com
www.ab-lux.com

European Relocation Services

87, rte. de Luxembourg
L-8077 Bertrange
Tél. : (+352) 26 64 99 22
Fax : (+352) 26 10 88 22
E-mail : info@erslux.lu
www.erslux.lu

Santa Fe Relocation Services

Allée de la Poudrerie
L-1899 Kockelscheur
Tél. : (+352) 48 44 22
Fax : (+352) 40 29 79
E-mail : luxembourg@santaferelo.com
www.santaferelo.com

Immatriculer son véhicule

En s'installant au Luxembourg, une personne désireuse d'importer son véhicule devra faire immatriculer celui-ci auprès de la Société Nationale de Circulation Automobile (SNCA) dès que possible et au plus tard 6 mois après son arrivée (date de déclaration d'arrivée auprès de la commune).

Lorsqu'un véhicule immatriculé dans un autre Etat membre de l'Espace Economique Européen est présenté au Luxembourg en vue d'un changement d'immatriculation, le certificat de contrôle technique du véhicule délivré par les autorités compétentes de cet autre Etat reste valable sans qu'il soit reconnu à ce certificat une durée de validité dépassant celle prévue par la législation luxembourgeoise.

Avant la constitution du dossier administratif pour l'immatriculation, il y a lieu de demander un numéro d'immatriculation (détails: voir site Internet de la SNCA: www.snca.lu).

Documents à présenter pour l'immatriculation d'un véhicule d'occasion en provenance d'un pays de l'Union européenne:

- une demande de transaction automobile (formulaire téléchargeable sur www.snca.lu);
- un timbre «Droit de Chancellerie» d'une valeur de 50 € (en vente aux guichets de la SNCA ou auprès de l'Administration de l'enregistrement et des domaines);
- un document facture (correspondant à une preuve de propriété);
- une attestation d'assurance valable (preuve d'assurance responsabilité civile), établie par une compagnie d'assurances agréée au Luxembourg;
- un document douanier (correspondant à une preuve de dédouanement);
- un document d'immatriculation en dehors du Luxembourg.

En principe, tous les documents susmentionnés sont à présenter en version originale ; pour certains documents, une copie certifiée conforme est également acceptée.

La demande est à introduire auprès de la Société Nationale de Circulation Automobile (SNCA)

11, route de Luxembourg
B:P: 23
L-5201 Sandweiler
Tél: +352 35 72 14 -234 (renseignements immatriculations)
Fax: +352 35 72 14 - 210
E mail : info@snca.lu

Pour en savoir plus

D'autres adresses utiles peuvent être consultées sur www.snca.lu.

Trouver un emploi

Le marché du travail luxembourgeois se caractérise par une dynamique très internationale et multiculturelle qui donne sa chance à tout le monde.

Le quotidien Luxemburger Wort publie des annonces d'emploi, chaque semaine le samedi. Pour une veille électronique des annonces il existe de nombreux sites internet, parmi lesquels jobs.lu, jobsearch.lu, monster.lu et paperjamjob.lu... mais aussi la page emploi du site yellow.lu et le site dédié à l'emploi dans la grande région moovijob.com.

Moovijob organise également un salon de recrutement, chaque année au mois de mars.

Pour en savoir plus

ADEM Agence pour le Développement de l'emploi

10, rue Bender
L-1229 Luxembourg
Contact pour les demandeurs d'emploi : 247 88888
Fax: +352 40 61 41
E-mail: info@adem.etat.lu
www.adem.public.lu

Créer une entreprise

Une des missions essentielles de la Chambre de Commerce du Luxembourg est la promotion de l'esprit d'entreprise. A cet effet, les moyens mis en œuvre sont très variés : campagnes de sensibilisation (manifestations, publications, interventions auprès des médias), soutien actif aux porteurs de projets de création/reprise d'entreprise, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

Espace Entreprises : le « one-stop-shop » des entrepreneurs

Afin de mieux servir sa clientèle, la Chambre de Commerce a mis en place un guichet unique physique, l'« Espace Entreprises » qui réunit en un seul endroit et dans un espace convivial toutes les informations, les conseils et les services relatifs à la création ou au développement d'une activité commerciale, libérale ou industrielle :

Conseil individuel et soutien aux entrepreneurs :

Le conseil et l'aiguillage individuels offerts à titre gratuit par l'Espace Entreprises couvrent les principaux aspects économiques, juridiques, fiscaux, sociaux ou administratifs relatifs aux petites et moyennes entreprises, que ce soit au stade de la création ou de la reprise, de l'expansion, de la transmission ou de la cession de l'entreprise.



Espace-Entreprises, Chambre de Commerce, Luxembourg-Kirchberg

Une des missions essentielles de l'Espace Entreprises est de faciliter les démarches administratives des entrepreneurs, et ce, depuis la constitution de leur dossier jusqu'au suivi de la procédure de demande d'autorisation d'établissement. Son offre s'articule également autour de nombreux outils et initiatives mis en place par la Chambre de Commerce (cautionnement, accompagnement, recherche d'investisseurs, bourse d'entreprises...), seule ou avec ses partenaires.

Services administratifs :

L'Espace Entreprises propose toute une gamme de services administratifs, notamment liés à l'exportation, telle que l'émission de carnets ATA pour l'exportation temporaire ou de certificats d'origine garantissant l'origine des produits exportés, ou encore l'émission de certificats Luxtrust pour la gestion des démarches en ligne (signatures électroniques).

Manifestations récurrentes :

L'Espace Entreprises propose également des événements récurrents, dédiés aux entrepreneurs, dont l'*Entrepreneur's Day* (entretiens personnalisés pré-programmés avec des conseillers et acteurs clés de l'entrepreneuriat) et les Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises (forum PME avec conférences thématiques).

Depuis 2007, l'Espace Entreprises est certifié ISO 9001:2008 pour la qualité de ses activités de services et conseils aux entreprises.

Pour en savoir plus

Chambre de Commerce Espace Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 39 39 – 330
E-mail: entreprises@cc.lu
www.cc.lu



Voter lors des scrutins luxembourgeois

Quelle que soit votre nationalité, vous avez la possibilité de participer aux élections communales (élection des conseillers communaux), à condition d'être résident luxembourgeois depuis au moins 5 ans. Les ressortissants de l'Union européenne ont en outre la possibilité de participer aux élections européennes (élection des euro-députés luxembourgeois). Pour cela il faut s'inscrire sur les listes électorales avant le 86^{ème} jour précédent le scrutin. Par exemple, pour participer au scrutin communal du 8 octobre 2017, il est possible de s'inscrire jusqu'en juillet 2017. Cette démarche est à faire auprès de la commune de résidence. Etre inscrit sur les listes électorales au Luxembourg ne fait pas perdre le droit de vote dans la commune d'origine à l'étranger pour les élections locales. En revanche il n'est pas possible de voter pour les élections européennes dans plusieurs pays de l'Union.

En cas de déménagement à l'intérieur du Luxembourg, le transfert sur les listes électorales de votre nouvelle commune se fait automatiquement. Une fois inscrit vous serez tenus de voter car le vote est obligatoire au Luxembourg.

Devenir Luxembourgeois

La loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, prévoit la possibilité de cumuler la nationalité luxembourgeoise avec une ou plusieurs autres nationalités. Il est donc possible d'acquérir la nationalité luxembourgeoise sans devoir renoncer à sa ou ses nationalités d'origine, à condition que la loi en vigueur dans le pays d'origine le permette.

Pour obtenir la nationalité luxembourgeoise par naturalisation il faut :

- Etre majeur (18 ans révolus) au moment de la demande,
- Résider au Luxembourg depuis au moins 7 années consécutives, avec autorisation de séjour,
- Connaître au moins une des langues officielles du pays et réussir un examen de luxembourgeois (sauf pour les personnes ayant suivi au moins 7 ans de scolarité dans le système public luxembourgeois, ou les personnes ayant résidé au Grand-Duché, sans interruption, depuis 1984). Le niveau de luxembourgeois à atteindre est B1 pour la compréhension et A2 pour l'expression (cadre européen commun de référence pour les langues).
- Suivre des cours d'instruction civique,
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation d'emprisonnement ferme d'une durée d'un an ou plus.

Pour en savoir plus

Info line Nationalité

8002 1000 (Appels gratuits)

ÉDUCATION ET FORMATION AU LUXEMBOURG



Plus de 5000 élèves fréquentent les écoles européennes de Luxembourg (ici, Luxembourg II-Bertrange)

Outre l'importance accordée à l'enseignement des langues dans le système éducatif, et l'existence de nombreuses écoles internationales sur son territoire, le Luxembourg présente la particularité d'une grande habitude d'intégration d'élèves étrangers et d'une grande ouverture sur les possibilités d'enseignements des pays voisins.



Au Grand-Duché de Luxembourg, la scolarité obligatoire comprend deux années d'éducation préscolaire, six années d'études primaires et trois années d'études secondaires (voir schéma page 24).

L'enseignement fondamental (préscolaire et primaire)

L'éducation préscolaire (d'Spillschoul), correspond au premier cycle (2 ans) de l'enseignement obligatoire. Il s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans. La langue de l'enseignement préscolaire est le luxembourgeois. Pour inscrire un enfant dans une classe préscolaire il faut que celui-ci ait 4 ans révolus avant le 1^{er} septembre. La démarche d'inscription se fait auprès de la commune de résidence.

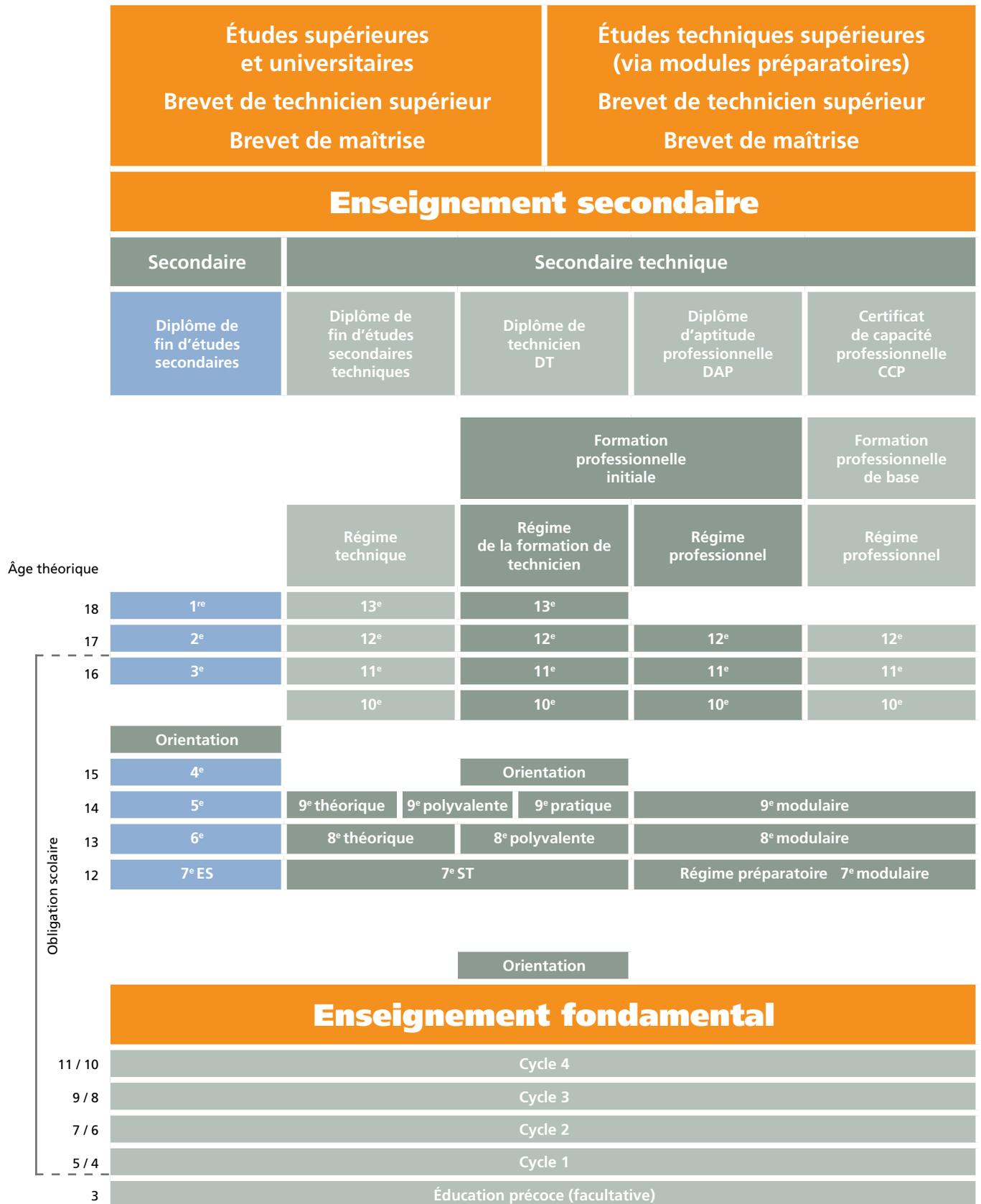
Toutes les communes proposent des groupes d'éducation précoce pour les enfants à partir de 3 ans. Ceux-ci font partie intégrante du cycle 1, sont facultatifs et mettent l'accent sur une approche ludique, adaptée à l'âge et aux besoins de chaque enfant.

Tout enfant âgé de six ans révolus avant le 1^{er} septembre doit suivre l'enseignement primaire. L'apprentissage de l'allemand y est introduit à l'âge de 6 ans, ce qui veut dire que les élèves apprennent à lire et à écrire en allemand. Le français est intégré au programme l'année suivante mais la langue véhiculaire de l'enseignement fondamental est l'allemand.

A côté de l'enseignement public, des alternatives pédagogiques sont proposées par certains établissements privés (voir liste page 26). Les parents peuvent y inscrire leur enfant moyennant le paiement de frais de scolarité.

En cas d'inscription dans un établissement privé, les parents sont tenus d'informer le collège échevinal de la commune de résidence, en remettant un certificat d'inscription destiné à prouver le respect de l'obligation scolaire.

Système scolaire luxembourgeois



(Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse)

L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire se divise en deux catégories :

- L'enseignement secondaire dit «classique» (ES), dont les études d'une durée de sept ans conduisent au diplôme de fin d'études secondaires et préparent avant tout aux études universitaires ;
- L'enseignement secondaire technique (EST), qui comprend différents régimes de formation, d'une durée de 6 à 8 ans selon l'orientation choisie.

Parmi les lycées publics, deux établissements proposent un cursus en langue anglaise : le lycée Michel Lucius (Luxembourg- Limpertsberg) et l'Athénée de Luxembourg (Luxembourg- Merl). A la rentrée 2016-2017, cette offre sera complétée par une école européenne (Differdange) qui proposera une filière francophone et une filière anglophone, pour les niveaux primaires et secondaires.

En dehors du système d'enseignement public, le Luxembourg compte un nombre important d'écoles privées, à caractère international ou proposant des pédagogies alternatives. Il est conseillé de visiter les sites internet des établissements pour connaître leurs projets éducatifs, les programmes enseignés ainsi que les modalités d'inscription et les frais de scolarité.



Ecoles transfrontalières, internationales et privées

Légende : PRE = Préscolaire, PRI = Primaire, SEC= Secondaire

Ecole Européenne (PRE, PRI, SEC)

23, bd. Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg
www.euroschool.lu

International School of Luxembourg (PRE,PRI,SEC)

36, bd. Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
www.islux.lu

Lycée français de Luxembourg, Vauban (SEC)

1, av. Joseph Sax
L-2515 Luxembourg
www.vauban.lu

Schengen-Lyzeum Perl(SEC)

Auf dem Sabel 2
66706 Perl
Allemagne
www.schengenlyzeum.eu

St George International School (PRE, PRI, SEC)

11, rue des Peupliers
L-2328 Luxembourg
www.st-georges.lu

Ecole française de Luxembourg, EFL (PRE, PRI)

188, av. de la Faïencerie
L-1511 Luxembourg
www.empf.lu

Ecole privée Notre-Dame Sainte Sophie (PRE, PRI, SEC)

4, rue Marguerite de Busbach
L-1014 Luxembourg
www.epnd.web.myschool.lu

Waldorfschoul Lëtzebuerg (PRE, PRI, SEC)

45, rue de l'Avenir
L-1147 Luxembourg
www.waldorf.lu

Ecole privée Grandjean (SEC)

7 rue Adolphe Fischer
L-1520 Luxembourg
www.epg.lu

Ecole Maria Montessori (PRE, PRI)

192, rue des Romains
L-8041 Strassen
www.emm.lu

Ecole Charlemagne (PRE, PRI)

Route de Diekirch
L- 7220 Walferdange
www.ecole-charlemagne.org

Over the rainbow (PRE, PRI)

7, Val Sainte Croix
L-1371 Luxembourg
www.overtherainbow.lu

Ecole maternelle Mini Collège (PRE)

75 rue des Maraîchers
L-2124 Luxembourg

Ecole maternelle les Poussins (PRE)

29, Boulevard Baden Powell
L-1211 Luxembourg
www.poussins.lu

Scuola meterna italiana (PRE)

19 boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg
www.scumatit.lu

Pour en savoir plus

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg
Tél. : (+352) 247 85 100
E-mail: info@men.lu
www.men.lu



L'enseignement supérieur

L'Université du Luxembourg :

L'Université du Luxembourg (www.uni.lu) a été créée en 2003. Elle se compose actuellement de trois facultés :

- Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication : internationale et multidisciplinaire, cette faculté propose actuellement 4 bachelors et 10 masters. Ses recherches portent sur l'informatique, l'ingénierie, les mathématiques, les sciences de la vie et sur la physique et l'étude des matériaux.
- Faculté de Droit, d'Economie et de Finance : cette faculté propose 8 masters, 3 bachelors, 3 formations complémentaires, et 2 Écoles Doctorales. Ses programmes académiques sont principalement bilingues (Français/Anglais). Un certain nombre de programmes de masters sont enseignés entièrement en anglais. La faculté compte 3 unités de recherche : Research Unit in Law (RUL), Centre for Research in Economics and Management (CREA) et Luxembourg School of Finance (LSF).
- Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation : cette faculté propose 4 bachelors, 14 masters et une école doctorale. La Faculté couvre un large éventail d'expertise dans les domaines des sciences humaines, de la linguistique, des sciences cognitives, sociales et éducatives. La gouvernance européenne, l'aménagement du territoire, l'étude des inégalités sociales ainsi que les études luxembourgeoises font également partie de ses disciplines.

L'Université du Luxembourg est une université multilingue et incontestablement l'une des plus internationales d'Europe : les étudiants fréquentant l'université sont originaires d'une centaine de pays, les membres du personnel représentent 50 nationalités différentes. L'Université du Luxembourg a noué des partenariats avec 60 universités à travers le monde ; chaque étudiant de Bachelor doit passer au moins un semestre à l'étranger. Enfin l'Université offre plusieurs formations de Bachelor et de Master transfrontalières ou tri-nationales.

La Chambre de Commerce est partenaire du développement de l'Université du Luxembourg. A ce titre, elle s'est financièrement engagée pour la création d'une filière en « Business Education » au niveau de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance.

Afin de disposer d'infrastructures adaptées à son développement et de pouvoir offrir une haute qualité de vie à son personnel et à ses étudiants, l'Université du Luxembourg a déménagé en 2015 sur un tout nouveau site, construit et aménagé spécialement, à Esch-Belval.

Pour en savoir plus

Université du Luxembourg

2, avenue de l'Université
L-4365 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+352) 46 66 44 4020
www.uni.lu



Maison du savoir, Université du Luxembourg, Esch-sur-Alzette

Autres formations supérieures :

10 lycées Techniques délivrent des formations permettant d'obtenir un Brevet de Technicien Supérieur (BTS – www.bts.lu) :

- Dessin d'animation, Opérateur prépresse, Cinéma et audiovisuel, Informatique, Génie technique et Génie automatique, proposés par le Lycée Technique des Arts et Métiers (LTAM), Luxembourg
- Conducteur de travaux et BTS Bâtiment et infrastructures, proposés par le Lycée Josy Bartel (LJBM), Mamer
- BTS Réseaux de Télécommunication, proposé par le Lycée technique d'Esch (LTE)
- Gestionnaire en commerce et marketing, Gestionnaire comptable et fiscal et Assistant de direction, proposés par le Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion (LTECG), Luxembourg
- Assistant technique médical de chirurgie, Assistant technique médical de radiologie, Infirmier en anesthésie et réanimation, Infirmier en pédiatrie, Infirmier psychiatrique, Infirmier responsable de soins généraux, Sage-femme, proposés par le Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS), Luxembourg
- Technologies du bois, proposé par le Lycée du Nord (LNW)
- Développement durable, proposé par le Lycée technique Ettelbruck (LTEtt)
- Chimie analytique, proposé par le Lycée technique du Centre (LTC)
- Ecritures appliquées, proposé par le Lycée classique de Diekirch (LCD)
- Dessinateur sur métal, proposé par le Lycée technique de Bonnevoie (LTB)

Plusieurs institutions d'enseignement supérieur privées proposent des bachelors ou masters:

- la Sacred Heart University (www.shu.lu) offre des programmes MBA (Master of Business Administration) et des programmes Graduate Professional Certificate ;
- Le Campus of Applied Science de Wiltz permet de suivre au Luxembourg les programmes accrédités de deux instituts étrangers : BBI-Lux (School for International Hospitality and Tourism Business) et UBI-Lux - United Business Institutes.

Le Luxembourg propose, en outre, d'autres possibilités de formation supérieure :

- Le lycée classique d'Echternach propose, depuis la rentrée 2013, une classe préparatoire aux Grandes Ecoles de Commerce françaises. Ce cursus se fait sur 2 ans.
- la Miami University a installé un campus au Luxembourg et offre des formations de niveau universitaire (www.units.miamioh.edu/luxembourg/) destinées à des étudiants américains

Enfin, plusieurs universités de renommée internationale offrent de nombreuses possibilités de formations universitaires à proximité du Luxembourg comme, par exemple, l'Université Libre de Bruxelles, l'Univer-

sité Catholique de Louvain, l'Université Robert Schuman à Strasbourg, l'Université Henri Poincaré à Nancy, l'Université de Trèves ou encore l'Université de Heidelberg.

Pour en savoir plus**CEDIES, Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement supérieur**

18, montée de la Pétrusse
L-2327 Luxembourg
Tél. : (+352) 247 88 650
www.cedies.public.lu

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

www.mesr.public.lu

La formation tout au long de la vie – *Life long learning*

Au Luxembourg, les personnes désireuses d'apprendre et de développer leurs compétences ont accès à une offre de formation qui s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de « formation tout au long de la vie ». De nombreux acteurs proposent une offre des plus complètes: l'Université du Luxembourg, les chambres professionnelles (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des Salariés), les centres de recherche publics (LIST, Luxembourg Institute of Science and Technology, LIH, Luxembourg Institute of Health et LISER, Luxembourg Institute of Socio-Economic Research), sans oublier les nombreux offreurs de formations privés. Au total, plus de 6000 formations professionnelles sont proposées au Luxembourg : formation certifiante ou diplômante, formation à plein temps ou compatible avec des horaires de travail, formation sous forme de séminaires ou de cours...

Pour trouver la formation la plus adaptée à ses besoins ou à son projet professionnel**Portail de l'Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC).**

www.lifelong-learning.lu

La LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce propose une offre répondant aux multiples besoins exprimés par les entreprises. Celle-ci couvre notamment la comptabilité et la finance, le marketing, la gestion et le développement des ressources humaines, sans oublier le droit et la fiscalité. Sous le label « LSC Entrepreneurship », la LSC propose entre autres des formations en matière de création et gestion d'entreprise. Celles-ci encouragent l'esprit d'entreprise et préparent aux professions dans les différents secteurs du commerce. Les formations « LSC Entrepreneurship » permettent aux candidats, d'une part de se familiariser avec les concepts de gestion et, d'autre part, de perfectionner leurs compétences dans l'administration et le développement des entreprises.

Chaque année plus de 6000 personnes participent aux différentes formations proposées par la LSC.

L'événement phare de l'année 2015 pour la LSC fut le lancement de la « House of Training ». Devenir le partenaire de référence dans la formation professionnelle continue pour l'économie luxembourgeoise, telle est la vision qui a guidé la Chambre de Commerce et l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg (ABBL) dans leur choix de créer cette entité commune. Plus qu'une simple collaboration rapprochée entre les organismes de formation respectifs de la Chambre de Commerce et de l'ABBL - la LSC et l'IFBL-, ce partenariat entre deux illustres organisations professionnelles luxembourgeoises marque un tournant majeur sur le marché de la formation professionnelle continue.



Pour en savoir plus**Chambre de Commerce
Luxembourg School for Commerce**

7, rue Alcide de Gasperi

L-2981 Luxembourg

Tél. : Formation professionnelle initiale (apprentissage) (+352) 42 3939 210

Tél. : Formation professionnelle continue (+352) 42 3939 220

Tél. : Formation universitaire (+352) 42 3939 230

E-mail : info@lsc.lu

www.lsc.lu

Chambre des Métiers

2, Circuit de la Foire Internationale

L- 1347 Luxembourg

Tél. : (+352) 42 67 67 – 1

E-mail : contact@cdm.lu

www.cdm.lu/formation-continue

**Chambre des Salariés
Luxembourg Lifelong Learning Center**

13, rue de Bragance

L-1255 Luxembourg

Tél. : (+352) 2749 4600

E-mail : formation@csl.lu

www.csl.lu

Institut de Formation Bancaire, Luxembourg (IFBL)

7, rue Alcide de Gasperi

L-2981 Luxembourg

Tél. : (+352) 46 50 16 1

E-mail : customer@ifbl.lu

www.ifbl.lu

House of Training

www.house-of-training.lu

Formations en langue

Le multilinguisme étant l'une des caractéristiques du Luxembourg, le pays offre de nombreuses possibilités pour parfaire ses connaissances linguistiques à tous les niveaux et dispose de nombreuses écoles de langues. L'Institut National des Langues (INL) propose, notamment sous forme de cours du soir, l'apprentissage de huit langues : les trois langues officielles du pays (français, allemand et luxembourgeois), l'anglais, le chinois, l'italien, le portugais et l'espagnol.

En marge de l'INL, plusieurs écoles privées dispensent de nombreux cours portant sur un catalogue de langues toujours plus étendu.

Pour en savoir plus**Institut National des Langues (INL)**

15, rue Léon Hengen

L-1745 Luxembourg

Tél. : (+352) 26 44 30 1

E-mail : info@inll.lu

www.insl.lu

SANTÉ, MATERNITÉ ET PETITE ENFANCE



Basé sur les valeurs de solidarité, d'accessibilité universelle et d'équité de traitement, le système de santé luxembourgeois se caractérise notamment par une couverture universelle de la population via une assurance maladie, le libre choix du prestataire par le patient et l'accès direct aux médecins spécialistes.



Une grande densité d'infrastructures médicales de qualité

Le territoire du Luxembourg compte :

- quatre centres hospitaliers qui comportent chacun une maternité,
- deux établissements spécialisés (l'Institut national de chirurgie cardiaque et de cardiologie interventionnelle (INCCI) et le Centre François Baclesse, centre national de radiothérapie) qui ont une renommée au-delà des frontières,
- un Centre National de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation (Rehazenter),
- un centre hospitalier de réhabilitation psychiatrique,
- un centre de soins palliatifs,
- un établissement de cures thermales à Mondorf les Bains.

Le service d'urgence hospitalier est réparti sur trois régions de sorte qu'à tout moment un centre hospitalier est de garde dans la région Centre, Sud et Nord. La Clinique pédiatrique du CHL à Luxembourg-ville assure au niveau national le service d'urgence hospitalier pour les enfants.

Participent à la médecine de première ligne les médecins-généralistes répartis sur le territoire ainsi que les médecins-spécialistes.

En vue d'assurer la continuité des soins en médecine générale, il existe dans chacune des régions précitées une maison médicale, dans laquelle un médecin-généraliste est accessible la nuit, les weekends et les jours fériés.

Dans les régions limitrophes, à proximité immédiate du Luxembourg, se trouvent plusieurs Centres hospitaliers universitaires.

Numéro d'appel d'urgence

Appelez le **112** pour les interventions urgentes telles que le secours aux personnes blessées et malades, les incendies, les inondations, une intoxication, une pollution,...

L'appel est gratuit et accessible **24/24 heures et 7/7 jours**.

Pour en savoir plus**Centre Hospitalier de Luxembourg**

4, rue Barblé
L-1210 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 11 11
www.chl.lu

Hôpital Kirchberg

9 rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Tél. : (+352) 24 68 1
www.hkb.lu

Centre Hospitalier Emile Mayrisch

Rue Emile Mayrisch
L-4240 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+ 352) 57 11 - 1
www.chem.lu

Centre Hospitalier du Nord

120, av. Salentiny
L-9080 Ettelbruck
Tél. : (+352) 81 66 1
www.chdn.lu

Le remboursement des soins médicaux et dentaires

Au Luxembourg, toute personne exerçant une activité est d'office assurée auprès d'une caisse de maladie. Le médecin spécialiste et le médecin dentiste peuvent être consultés directement, sans visite préalable chez un généraliste.

Les honoraires des médecins sont pris en charge par l'assurance maladie au taux de 88% des tarifs officiels (en cas de traitement hospitalier stationnaire : 100%).

Pour les honoraires des médecins-dentistes, au-delà d'un montant annuel de 60€ intégralement à charge de l'assurance maladie, les actes et services médico-dentaires inscrits dans la nomenclature des médecins-dentistes sont pris en charge à 88% des tarifs officiels.

Tous les médecins du pays sont conventionnés avec le régime national d'assurance maladie et sont tenus d'appliquer les tarifs conventionnels aux détenteurs d'une carte européenne d'assurance maladie ou d'une attestation équivalente.

Les honoraires médicaux pour prestations sont normalement payés par le patient au médecin. En vue du remboursement, les mémoires d'honoraires ou factures doivent être valablement acquittés ou bien être accompagnés de la preuve de leur paiement (avis de débit bancaire). Les demandes de remboursement sont à adresser au Service Virements de la CNS (Caisse nationale de santé) dans les 2 ans suivant la date de paiement de la facture.

Tous les documents doivent porter le numéro de matricule à 13 chiffres de la personne ayant bénéficié des soins. Pour la première demande de

remboursement, l'envoi doit être accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB).

Les envois à la Caisse nationale de santé jouissent de la franchise postale au Grand-Duché de Luxembourg, cela signifie qu'il n'est pas nécessaire de timbrer les envois.

En ce qui concerne les médicaments prescrits et délivrés, selon leur catégorie, le remboursement est de 0, 40, 80 ou 100%.

Pour en savoir plus

Liste complète des institutions de sécurité sociale

www.secu.lu

Centre Commun de la Sécurité Sociale Département Affiliation

125, route d'Esch
L-2975 Luxembourg
Heures d'ouverture: de 8h00 à 16h00
Tél. : (+352) 40 141 – 1
Fax : (+352) 40 44 81
www.ccss.lu

Caisse Nationale de santé (CNS)

125, route d'Esch
L- 2980 Luxembourg
Heures d'ouverture: de 8h00 à 16h00
Tél. : 27 57 - 1
E-mail : cns@secu.lu
www.cns.lu

Liste des pharmacies de garde

www.pharmacie.lu

L'assurance maternité, le congé parental et les modes de garde d'enfants

L'indemnité pécuniaire de maternité est versée pendant la durée légale du congé de maternité, c'est-à-dire pendant huit semaines avant l'accouchement (congé prénatal) et huit semaines après l'accouchement (congé postnatal). Le congé postnatal peut être prolongé jusqu'à douze semaines en cas d'accouchement prématuré ou de naissance multiple, ainsi que pour les mères allaitant leur enfant.

L'indemnité pécuniaire de maternité correspond au salaire brut imposable que l'assurée aurait gagné en cas de continuation du travail. Elle est prise en charge par la Caisse Nationale de Santé. La période de congé de maternité est assimilée à une période de travail effective et donne donc droit à des jours de congé.

Si les parents travaillent tous les 2 au Grand-duché de Luxembourg, ils ont chacun un droit individuel au congé parental pour le même enfant. L'un des parents doit prendre son congé parental directement à la fin du congé de maternité. L'autre congé peut être pris par l'autre parent jusqu'à

ce que l'enfant atteint l'âge de 5 ans. La durée maximale du congé parental est de 6 mois à temps plein ou de 12 mois à temps partiel. Pour bénéficier du congé parental, la personne doit travailler au Luxembourg depuis au moins 12 mois à la naissance de l'enfant.

Chaque famille résidant au Luxembourg et ayant un ou des enfants de moins de 13 ans a le droit de bénéficier des Chèques Service Accueil (CSA), système mis en place par l'Etat en 2009 pour subventionner les frais de garde, ou les activités musicales ou sportives des enfants, selon un barème tenant compte du niveau de revenu et du rang de naissance de l'enfant.

Différentes structures (crèches, foyers de jour, garderies, assistance parentale ou maisons relais) proposent des modèles de garde d'enfants. Ces différentes structures sont soumises à un agrément sur base de critères d'honorabilité, de qualification du personnel et d'infrastructure, décerné par le Ministère de la Famille. Sauf exception, les inscriptions se font directement auprès des établissements.



Le Rebazenter (Luxembourg-Kirchberg) est un établissement dédié à la rééducation fonctionnelle

Pour en savoir plus**Caisse Nationale des Prestations Familiales (CNPF)****Guichets:**

34, av. de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 71 53 1
FAX Congé parental: +352 47.71.53-348
www.cnpf.lu

Liste des structures de garde d'enfants :

www.acceuilenfant.lu

Informations sur le Chèque Service Accueil (CSA)**Helpdesk du CSA :**

8002 1112
ou 8002 1113

Tout savoir sur les services de pédiatrie au Luxembourg :

www.pediatrie.lu

Les éditions {9} éditent deux guides gratuits, disponibles en français et en anglais:

- Etre enceinte et accoucher au Grand-duché de Luxembourg
- Mes premières années avec bébé au Grand-duché de Luxembourg

A commander sur :

<http://quoides9.lu/les-guides/>



ART DE VIVRE



Philharmonie, Luxembourg-Kirchberg

Le Luxembourg a une longue histoire, se situe au cœur de l'Europe et présente bien des atouts économiques. Ces éléments ont une influence très positive sur le tourisme, la culture et les loisirs. Au Luxembourg, la richesse et la variété de l'offre culturelle sont telles qu'il serait possible de sortir chaque jour de l'année.



La Ville de Luxembourg

La Ville de Luxembourg est le centre politique et culturel du Luxembourg. Elle compte 111 300 habitants (2015), dont près de 69 % sont d'origine étrangère. La capitale surprend par le contraste entre la vieille ville, où se côtoient fortifications millénaires, ruelles tortueuses et maisons pittoresques et la ville haute, véritable centre cosmopolite perché sur un plateau rocheux. La vieille ville et ses fortifications ont été inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco en 1994. 23 km de casemates creusées dans le roc représentent la toute première attraction de la ville et du pays.

Les musées sont particulièrement nombreux dans la Ville de Luxembourg. Ils offrent une grande variété de collections et d'expositions temporaires :

- Le Musée National d'Histoire et d'Art regroupe des collections archéologiques, artistiques ainsi que des collections d'arts décoratifs et populaires,
- Le Musée National d'Histoire Naturelle emmène les visiteurs à la découverte des sciences et de l'histoire naturelle,
- Le Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg présente l'histoire de la ville à travers des objets originaux ainsi que des reconstitutions topographiques animées par un dispositif multimédia interactif,
- Le Casino Luxembourg-Forum d'art contemporain est dédié à l'art contemporain,
- Le Mudam - Musée d'art moderne Grand-Duc Jean se consacre à l'art actuel dans un bâtiment conçu par l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei,
- Le Musée Dräi Eechelen met en scène l'histoire de la forteresse de Luxembourg et du pays,
- La Villa Vauban regroupe regroupe des collections d'art ancien, de la peinture néerlandaise du 17^{me} siècle et des peintures françaises du 19^{me} siècle,
- La galerie d'art « Am Tunnel », dans un immeuble de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, présente une collection de photographies du célèbre photographe d'origine luxembourgeoise Edward Steichen.

Plusieurs événements annuels majeurs mettent en exergue les collections permanentes et les expositions temporaires des musées et institutions culturelles :

- L'Invitation aux musées (printemps) est un weekend portes ouvertes qui offre un accès gratuit à tous les musées
- La Journée internationale des musées (en mai)
- Private Art Kirchberg (septembre) : tous les deux ans, les collections d'art des établissements financiers ouvrent leurs portes au public.
- La Nuit des Musées (en octobre): tous les musées mettent sur pied un programme original, en faisant appel à des artistes invités à présenter spectacles ou créations inédites

Pour en savoir plus

Office National du Tourisme

Tél: +352 42 82 82 10

Fax: +352 42 82 82 38

E-mail: info@visitluxembourg.lu

Internet: www.visitluxembourg.com

Luxembourg City Tourist Office

30, place Guillaume II

L- 1648 Luxembourg

Tél. : (+352) 22 28 09

Fax : (+352) 46 70 70

E-mail : touristinfo@lcto.lu

www.lcto.lu

Heures d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h00 - 18h00 (19h00 du 1^{er} avril au 30 septembre)

Dimanche et jours fériés : 10h00 - 18h00 (sauf 1^{er} janvier, 1^{er} novembre, 25 et 26 décembre)



Musée d'art moderne Grand Duc Jean

Adresses des principaux musées de la Ville de Luxembourg

Musée National d'Histoire et d'Art

Marché-aux-Poissons
L-2345 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 93 30 214
E-mail : musee@mnha.etat.lu
www.mnha.lu

Musée National d'Histoire Naturelle

25, rue Münster
L-2160 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 22 33-1
E-mail : questions@mnhn.lu
www.mnhn.lu

Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg

14, rue St-Esprit
L-2090 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 96 45 00
E-mail : musee@musee-hist.lu
www.musee-hist.lu

Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain

41, rue Notre-Dame
L-2013 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 50 45
E-mail : info@casino-luxembourg.lu
www.casino-luxembourg.lu

Mudam Musée d'Art Moderne - Grand-Duc Jean

3, Park Dräi Eechelen
L-1499 Luxembourg-Kirchberg
Tél. : (+352) 45 37 85-1
E-mail : info@mudam.lu
www.mudam.lu

Musée Dräi Eechelen

5, Park Dräi Eechelen
L-1499 Luxembourg-Kirchberg
Tél. : (+352) 26 43 35
E-mail : info@m3e.etat.lu
www.m3e.lu

Villa Vauban – Musée d'Art de la Ville de Luxembourg

18, avenue Émile Reuter
L-2090 Luxembourg
Tél. : (+352) 4796 4900
www.villavauban.lu

Galerie « Am Tunnel »

16, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg
Tél. : (+352) 40 15 24 50

Trouvez tous les musées du Grand-duché de Luxembourg sur www.visitluxembourg.com
dans la rubrique Que faire/art-culture/musées



Villa Vauban, musée d'Art de la Ville de Luxembourg

Théâtre, musique et cinéma

De manière générale, la **production théâtrale** luxembourgeoise se caractérise par une grande diversité de styles, de spectacles et de langues. Située à la rencontre des espaces culturels germaniques et latins, la scène luxembourgeoise réalise une synthèse de nombreuses influences artistiques étrangères. Faisant preuve d'un grand degré d'ouverture sur l'étranger, les coproductions internationales sont légion, de même que les collaborations entre comédiens de plusieurs nationalités ou entre metteurs en scène luxembourgeois et scénographes étrangers. Cet important brassage culturel contribue au développement continu de la scène luxembourgeoise. Une part importante de la production théâtrale est consacrée à la création contemporaine. Le Luxembourg Festival (octobre / novembre) consacre des productions exceptionnelles présentées aux Théâtres de la Ville de Luxembourg et à la Philharmonie.

Dans le domaine de la musique, la Philharmonie Luxembourg a ouvert ses portes en juillet 2005 sur le plateau de Kirchberg. Cette salle de concert, conçue par Christian de Portzamparc, peut accueillir 1.500 personnes. C'est un lieu conçu pour les concerts de musiques classique et contemporaine, mais aussi de jazz, chansons et musiques du monde. En 2005 a également été inaugurée la Rockhal, salle de concert de 6500 places située à Belval. La Rockhal est un espace dédié aux musiques actuelles (pop, rock, jazz, électro, hip-hop...). En plus de deux salles de concert entièrement modulables, la Rockhal, propose un centre de ressources pour musiciens : médiathèque, salles de répétition et studio d'enregistrement.

Le Luxembourg a sa propre **industrie de production audiovisuelle**. Celle-ci s'est fortement développée les dernières années. Des dizaines de projets (longs métrages, courts métrages et documentaires) sont produits ou co-produits au Luxembourg chaque année (32 en 2013 et 600 depuis 1990). Il existe au Luxembourg 35 sociétés de production, 5 studios d'animation, 2 studios de production et 15 sociétés de post-production. Le secteur emploie environ 600 personnes. Le succès des productions luxembourgeoises dépasse largement les frontières du pays. En 2014, le film « Mr. Hublot » de Laurent Witz a remporté l'Oscar du meilleur court métrage d'animation.

Le Luxembourg dispose de 14 salles de cinémas qui totalisent 34 écrans. Les spectateurs ont le choix entre des salles traditionnelles et deux grands complexes cinématographiques situés respectivement à Luxembourg-Kirchberg et à Esch-Belval.

À la différence de pays comme la France ou l'Allemagne, où la plupart des films sont projetés en version doublée, la quasi totalité des films au Luxembourg (mis à part les films destinés aux enfants) est diffusée en version originale sous-titrée. Cette culture de la version originale au cinéma reflète le plurilinguisme qui prévaut au Grand-Duché.

Fondée en 1988, la Cinémathèque de Luxembourg, l'un des plus importants fonds d'archives cinématographiques d'Europe, conserve plus de

14.000 copies de films de tous genres. Elle possède les filmographies complètes de grands maîtres du cinéma comme Orson Welles, Jean Renoir ou Alfred Hitchcock, des films rares dont il ne reste qu'une copie ou deux ainsi que des collections spécialisées d'une époque ou d'un genre précis.

Les principaux lieux de la culture au Luxembourg

Théâtre

Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg

1, Rond-point Schuman
L-2525 Luxembourg

Théâtre des Capucins

9, place du Théâtre
L-2613 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 96 39 00
E-mail : lestheatres@vdl.lu
www.theatres.lu

Théâtre du Centaure

Am Dierfgen
4, Grand-Rue
L-1660 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 28 28
E-mail : centaure@pt.lu
www.theatrecentaure.lu

Théâtre National du Luxembourg

194, route de Longwy
L-1940 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 44 12 70
E-mail : info@tnl.lu
www.tnl.lu

Théâtre Ouvert du Luxembourg (TOL)

143, route de Thionville
L-2611 Luxembourg
Tél. : (+352) 49 31 66
E-mail : info@tol.lu
www.tol.lu

Théâtre de la Ville d'Esch

122, rue de l'Alzette
L-4010 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+352) 73 83 501
www.esch.lu/culture/theatre

Musique

Philharmonie Luxembourg

1, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 02 27 1
E-mail : info@philharmonie.lu
www.philharmonie.lu

ROCKHAL - Etablissement public Centre de Musiques Amplifiées

5 avenue du Rock'n Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+352) 24 55 51
Billetterie : (+352) 24 55 55 55
E-mail : info@rockhal.lu
www.rockhal.lu

Den Atelier

54 rue de Hollerich
L-1013 Luxembourg
Tél. : (+352) 495 485 1
E-mail : info@atelier.lu
www.atelier.lu

Conservatoire de musique de la ville de Luxembourg

33 rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 96-55 55
Fax : (+352) 44 96 86
E-mail : conservatoire@vdl.lu
www.conservatoire.lu

Cinéma et audio-visuel

Cinémathèque municipale de Luxembourg

17, place du Théâtre
L-2613 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 96 26 44
Fax : (+352) 40 75 19
E-mail : cinematheque@vdl.lu
www.vdl.lu/Culture+et+Loisirs/
Art+et+Culture/

Centre National de l'Audiovisuel

1b, rue du Centenaire
L-3475 Dudelange
Tél. : (+352) 52 24 24 1
E-mail : info@cna.etat.lu
www.cna.public.lu

Centres culturels

Neimënster

28, rue Münster
L-2160 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 20 52 1
E-mail : contact@ccrn.lu
www.neimenster.lu

Centre Culturel Kulturfabrik

116, route de Luxembourg
L-4221 Esch sur Alzette
Tél. : (+352) 55 44 93 1
E-mail : mail@kulturfabrik.lu
www.kulturfabrik.lu

Centre des Arts Pluriels d'Ettelbruck

1, place Marie-Adélaïde
L-9063 Ettelbruck
Tél. : (+352) 26 81 21 1
E-mail : mail@cape.lu
www.cape.lu

Trifolion Echternach

2, Porte Saint Willibrord
L-6486 Echternach
Tél. : (+352) 26 72 39-1
info@trifolion.lu
www.trifolion.lu



*Grand Théâtre
de la Ville de Luxembourg*

Le charme du tourisme au Luxembourg

En dépit de sa taille restreinte, le territoire luxembourgeois offre une grande diversité de paysages et d'attractions touristiques. La vallée de la Moselle occupe la partie orientale du Grand-Duché de Luxembourg, la rivière constituant une frontière naturelle avec l'Allemagne. C'est un endroit charmant, présentant des villages typiques et des coteaux viticoles très ensoleillés. L'unique station thermale du Luxembourg se trouve à Mondorf-les-Bains, dont la source riche en sels minéraux, alimente plusieurs piscines thermales et un parc d'une douzaine de saunas.

Dans un écrin de verdure au Nord-est du pays se trouve la région naturelle surnommée «Mullerthal, la Petite Suisse Luxembourgeoise». Cette région aux rochers aux formes bizarres et aux cascades bouillonnantes est parcourue par le Mullerthal Trail, distingué comme « Leading Quality-Trails- Best of Europe » par le « Deutsches Wanderinstitut ».

Les Ardennes luxembourgeoises représentent une région de montagne moyenne, riche en lacs, en parcs naturels, et en châteaux historiques.

Enfin, le sud du pays est plutôt terre de tourisme industriel avec notamment le site de Belval, en pleine réhabilitation, où il est possible de visiter un haut fourneau sidérurgique. La région est aussi une terre de tourisme pour enfants avec son « Parc Merveilleux », le « Train 1900 » et les galeries souterraines d'anciennes mines de fer.

Les châteaux

Les châteaux ainsi que les vestiges de la forteresse de Luxembourg comptent parmi les principaux sites touristiques du Grand-duché. Sur les 109 châteaux recensés au Moyen-Âge, 76 sont encore visibles aujourd'hui. Les châteaux les plus impressionnants par leur taille ou leur degré de restauration sont Vianden, Beaufort, Bourscheid, Clervaux (qui abrite la prestigieuse exposition photographique «The Family of Man» d'Edward Steichen), et Larochette. Les ruines les plus intéressantes se trouvent à Dudelange, Esch-sur-Sûre, Hesperange, Koerich, Pettingen/Mersch et Useldange.



Parc du château d'Ansembourg

Les vignobles

Les vignobles de la vallée de la Moselle (1237 hectares), comptent parmi les régions viticoles les plus septentrionales d'Europe. Protégée du vent, cette région bénéficie d'un climat relativement doux. Elle s'étend sur une quarantaine de kilomètres, de Schengen à Wasserbillig. La « Route des Vins », le long de la très belle vallée de la Moselle, permet au visiteur de s'imprégner d'une tradition viticole vieille de plus de 2000 ans ! Elle suit le cours de la rivière et permet de découvrir les petits villages et leurs nombreuses caves très réputées pour leurs vins blancs et crémant.

Les forêts, parcs naturels et jardins

Le Grand-Duché de Luxembourg, surnommé quelquefois «cœur vert» de l'Europe, est un incroyable écrin naturel sillonné de pistes cyclables et de sentiers de randonnées. La région des Ardennes compte deux parcs naturels: celui de la Haute-Sûre et celui de l'Our.

Dans la capitale un quart du territoire est constitué d'espaces verts, jardins et parcs publics.

Les lacs et rivières

Les lacs du Luxembourg sont de véritables centres de loisirs, qui accueillent les visiteurs tout au long de l'année. Baignade, sports nautiques, pêche et pédalos ne sont que quelques-unes des activités proposées autour du Lac de la Haute-Sûre, du Lac d'Echternach, des étangs de Remerschen, et des lacs de Weiswampach.

La Moselle quant à elle offre de nombreuses possibilités de croisières fluviales.



Vignobles des bords de Moselle



Région du Mullerthal, Petite Suisse luxembourgeoise

L'architecture

L'architecture fait du Luxembourg une galerie d'art à ciel ouvert. Les plus grands noms de la scène mondiale côtoient une scène nationale engagée et très expressive. 14 routes de l'architecture contemporaine sillonnent le pays et présentent 294 projets de bureaux d'architecture. www.architectour.lu

Pour en savoir plus

Office National du Tourisme

B.P. 1001
L-1010 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 82 82-10
Fax : (+352) 42 82 82-38
E-mail : info@visitluxembourg.com
www.visitluxembourg.com

Luxembourg City Tourist Office

30, Place Guillaume II
L-1648 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 28 09
Fax : (+352) 46 70 70
E-mail : touristinfo@lcto.lu
www.lcto.lu

Esch City Tourist Office

B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+352) 54 16 37
Fax : (+352) 54 73 83-678
www.esch.lu/tourisme/tourist_office



*Auberge de jeunesse,
Schengen-Remerschen*



*Marche nordique dans la région
du Mullerthal*



Le sport

Le Luxembourg offre à ses habitants une multitude de possibilités d'activités sportives, que ce soit en plein air ou dans l'une de ses nombreuses infrastructures. Rares sont les sports qui n'existent pas au Luxembourg. Du côté des sports extrêmes, on peut citer le pilotage, l'ULM, le parapente, le parachutisme, le karting, le vol en montgolfière ou les parcs d'escalades. Plus classiquement, en hiver, on peut opter pour le patinage sur glace, ou encore pour le ski de fond, qui se pratique dans les Ardennes. En été, place aux sports d'eau. Plusieurs rivières se prêtent au canoë ou au kayak. Certaines bases nautiques proposent des cours de ski nautique, ou encore l'initiation au wakeboarding. Étonnant, mais vrai, il est possible de pratiquer la plongée dans le lac de la Haute Sûre. Les amateurs de pêche quant à eux, trouveront plusieurs lacs et tronçons de rivière spécialement dédiés à la pêche à la ligne. Le Luxembourg dispose en outre de 38 piscines, dont la plupart sont ouvertes toute l'année.

Le pays propose pas moins de 6 terrains de golf, dont certains avec parcours pour amateurs et location de matériel.

La Ville de Luxembourg quant à elle propose tout au long de l'année, un programme de plus de 160 cours de sport et de remise en forme, destinés aux jeunes, adultes et aînés, appelé « Sports pour tous ».

Pour en savoir plus

Le portail du sport au Luxembourg :
www.sport.public.lu

Le site du Service des Sports de la Ville de Luxembourg :
www.vdl.lu/sportspourtous.html

La gastronomie luxembourgeoise

La cuisine luxembourgeoise reflète à la fois les cultures française et allemande en combinant, comme le disent les Luxembourgeois, « la qualité française et la quantité allemande ». Au-delà de cela, les restaurants établis au Luxembourg proposent des influences aromatiques et gourmandes venant de toute l'Europe et du monde entier.

Le nombre de restaurants étoilés au Guide Michelin ou récompensés par Gault et Millau est le plus dense au monde par comparaison à la taille du pays et au nombre d'habitants.

Les restaurants étoilés luxembourgeois (source : guide Michelin 2015)

Restaurant Clairefontaine

9, Place de Clairefontaine
L-1341 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 22 11
www.restaurantclairefontaine.lu

Restaurant Léa Linster

17, route de Luxembourg
L-5752 Frisange
Tél. : (+352) 23 66 84 11
www.lealinstler.lu

La Cristallerie

18 place d'Armes
L-1136 Luxembourg
Tél. : (+352) 27 47 37
www.hotel-leplacedarmes.com

Ma langue sourit

1 rue de Remich
L-5331 Moutfort
Tél. : (+352) 26 35 20 31
www.mls.lu

Mosconi

13 rue Munster
L-2160 Luxembourg
Tél.: (+352) 54 69 94
www.mosconi.lu

Le Patin d'Or

Route de Bettembourg, 40
L-1899 Kockelscheuer
Tél. : (+352) 22 64 99
www.patin-dor.lu

Toit pour toi

2 rue du IX Septembre
L-4996 Schouweiler
Tél. : (+352) 26 37 02 32
www.toitpourtoi.lu

La Gaichel

5, route de Mersch
L-8469 Eischen
Tél. : (+352) 39 01 29
www.lagaichel.lu

La Distillerie

Château de Bourlingster
8 rue du château
L-6162 Bourlingster
Tél. : (+352) 78 78 78 1
www.bourlingster.lu

Pour en savoir plus
Plus de 1000 adresses de
restaurants sont disponibles
sur le site :
www.explorator.lu



Panorama sur la ville de Luxembourg depuis le bar de l'hôtel Sofitel Grand-Ducal

Liste indicative des associations qui offrent des services aux expatriés

De nombreuses associations regroupent des expatriés et offrent des activités sociales et culturelles à leurs membres. Voici une liste non exhaustive des associations présentes au Grand-Duché de Luxembourg :

Association des flamands du Luxembourg

www.vlaamseclub.lu

Nederlands Vereniging Luxemburg

Tél. : (+352) 621 502 180
E-mail : contact@nvl.lu
www.nvl.lu

L'Union royale Belge

www.urb-bkv.lu

Association des français en Fonction dans les institutions internationales au Luxembourg

www.afffil-luxembourg.eu

Deutscher Verein au Luxembourg

<http://www.deutscher-verein-luxembourg.eu/>

British Ladies Club

B. P. 57
L-6905 Niederanven
E-mail : info@blc.lu
www.blc.lu

Irish Club of Luxembourg

E-mail: membership@irishclub.lu
www.irishclub.lu

American Women's Club of Luxembourg

51, rue Marie-Adelaide
L-2128 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 84 77
E-mail : clubhouseawcl@gmail.com
www.awcluxembourg.com

Nordic Women's Club

116 rue de Trèves
L-2630 Luxembourg
E-mail : info@nwc.lu

The Network, Connecting women in Luxembourg

2630 Luxembourg
E-mail : info@thenetwork.lu
www.thenetwork.lu

Luxembourg Accueil

10, Bisserwee
L-1238 Luxembourg
Tél. : (+352) 24 17 17
2630 Luxembourg
E-mail : lai@pt.lu
<http://www.luxembourgaccueil.com/>



Vielle ville de Luxembourg et quartier européen

Liste des ambassades étrangères présentes au Grand-Duché de Luxembourg

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

20-22, av. Emile Reuter
L-2420 Luxembourg
Tél. : (+352) 45 34 45 1
Fax : (+352) 45 56 04

AMBASSADE D'AUTRICHE

3, rue des Bains
L-1212 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 11 88 1
Fax : (+352) 46 39 74
luxembourg-ob@bmeia.gv.at

AMBASSADE DE BELGIQUE

4, rue des Girondins
L-1626 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 27 46 1
luxembourg@diplobel.fed.be

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU CAP VERT

117 val Sainte Croix
L-1371 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 48 09 48
Fax : (+352) 26 48 09 49

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

2, rue Antoine-François van der Meulen
L-2152 Luxembourg
Tél. : (+352) 43 69 91 1
Fax : (+352) 42 24 23
ambchine@pt.lu

AMBASSADE D'ESPAGNE

4, bd Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 02 55
Fax : (+352) 46 12 88

AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

22, bd Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 01 23
Fax : (+352) 46 14 01
<http://luxembourg.usembassy.gov>

AMBASSADE DE FRANCE

8b, bd Joseph II
L-1840 Luxembourg
Tél. : (+352) 45 72 71 1
Fax : (+352) 45 72 71 227
www.ambafrance-lu.org

AMBASSADE DE GRANDE-BRETAGNE

5, Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 98 64-1
Fax : (+352) 22 98 67
ambassade.britannique@internet.lu

AMBASSADE DE GRECE

27 r. Marie-Adélaïde
L - 2128 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 51 93-1
Fax : (+352) 45 01 64

AMBASSADE D'IRLANDE

28, route d'Arlon
L-1140 Luxembourg
Tél. : (+352) 45 06 10-1
Fax : (+352) 45 88 20
luxembourg@dfa.ie

AMBASSADE D'ITALIE

5-7, rue Marie Adélaïde
L-2128 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 36 44 1
Fax : (+352) 45 55 23
ambasciata.lussemburgo@esteri.it

AMBASSADE DU JAPON

62, av. de la Faïencerie
L-1510 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 41 51 1
Fax : (+352) 46 41 76
embjapan@lx.mofa.go.jp

AMBASSADE DU ROYAUME DES PAYS-BAS

6, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 75 70
Fax : (+352) 40 30 16

AMBASSADE DU PORTUGAL

282 route de Longwy
L-1940 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 61 90 1
Fax : (+352) 46 51 69

AMBASSADE DE ROUMANIE

41, Boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg
Tél. : (+352) 45 51 51
Fax : (+352) 45 51 63
ambroum@pt.lu

AMBASSADE DE LA FEDERATION DE RUSSIE

Rue des Hauts Fourneaux
Château de Beggen
L-1719 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 23 33
Fax : (+352) 42 23 34
ambruslu@pt.lu

AMBASSADE DE LA CONFEDERATION SUISSE

Forum Royal
25A, bd Royal
L-2449 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 74 74 1
Fax : (+352) 22 74 74 20
vertretung@lux.rep.admin.ch

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE TCHEQUE

Maison Pierre Werner
2, Rond-Point Robert Schuman
L-2525 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 47 78
Fax : (+352) 26 47 78 20
Luxembourg@embassy.mzv.cz

AMBASSADE DE TURQUIE

49, rue Siggy vu Lëtzebuerg
L-1933 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 32 81
Fax : (+352) 44 32 81-34
ambassade.luxembourg@mfa.gov.tr

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE POLOGNE

24 rue Guillaume Schneider
L-2522 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 00 32
Fax : (+352) 26 68 75 74
luksembourg.amb.sekretariat@msz.gov.pl

Le Luxembourg en bref

L'organisation politique du Luxembourg

Dénomination officielle	Grand-Duché de Luxembourg
Langues officielles	Luxembourgeois («Lëtzebuergesch»), Français et Allemand
Forme de gouvernement	Monarchie constitutionnelle sous le régime de la démocratie parlementaire
Chef d'État	S.A.R. le Grand-Duc Henri
Chef du gouvernement	Xavier Bettel, Premier ministre
Capitale	Luxembourg-Ville
Nombre de communes	105
Communes les plus peuplées	Luxembourg (111.300 habitants), Esch-sur-Alzette (33.300 habitants), Differdange (24.300 habitants) (2015, source: STATEC)

Le territoire

Superficie	2.586 km ²
Surface bâtie	9,7 %
Dimensions maximales	82 km du Nord au Sud et 57 km d'Ouest en Est
Altitude maximale	560 m (Wilwerdange)
Altitude minimale	130 m (Wasserbillig)
Régions naturelles	au Nord : l'Oesling («Eisléck», 32% de la superficie du territoire), au Sud : le Bon Pays («Gutland», 68% de la superficie du territoire)

La population

Population totale	563.000 (chiffres 2015, source: STATEC)
	Dont :
	• Luxembourgeois: 304.300 (54,05%)
	• étrangers: 258.700 (45,95%)
	o Portugais: 92.100 (16,3%)
	o Français: 39.400 (7,0%)
	o Italiens: 19.500 (3,5%)
	o Belges: 18.800 (3,3%)
	o Allemands : 12.800 (2,3%)
Densité	217,7 habitants / km ² (2015, source: STATEC)
Espérance de vie à la naissance	79,5 ans pour les hommes, 84,3 ans pour les femmes (2010/2012, source: STATEC)

Économie et emploi

Unité monétaire	Euro
Produit intérieur brut (PIB)	45.288 millions d'euros (2013, source STATEC)
PIB par habitant	257 (en indice, base 100 = UE, 2013, source: Eurostat)
Emploi intérieur	385.500 personnes (2013, source: STATEC)
Frontaliers travaillant au Grand-duché	163.400 (2013, source: STATEC)
Taux de chômage	6,9% (mars 2015)
Nombre de banques	143 (avril 2015, source: CSSF)
Nombre d'entreprises	30.476 (2014, source STATEC). Top 3 des secteurs d'activité de ces entreprises : <ul style="list-style-type: none"> • les services (18.115 entreprises) - les activités spécialisées scientifiques et techniques (5.781 entreprises) - l'hébergement et la restauration (2.730 entreprises) • le commerce (7.529 entreprises) • la construction (3.522 entreprises)

Pour en savoir plus

Portail des statistiques du Luxembourg:

www.statistiques.public.lu

Portail dédié aux investisseurs:

www.investinluxembourg.lu

Annuaire des sites Internet publics Luxembourgeois:

www.etat.lu

Portail de l'actualité gouvernementale:

www.gouvernement.lu

Impressum

Brochure éditée par la Chambre de Commerce du Luxembourg

Impression : Imprimerie Centrale

Conception : rose de claire, design

Remerciements pour leur relecture à : Office National du Tourisme, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la jeunesse, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Ministère de la santé, Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Crédits photographiques :

Couverture : Vichaya Kiatying-Angsulee

Page 2 : Fabrizio Maltese/ONT

Pages 4,8,13,14, 19,20, 32 et 36 : Pierre Guersing/CC

Pages 5, 26 et 28 : Fonds Belval

Page 9 : Luxcongres/ONT

Page 11 : Robert Theisen/ONT

Pages 12, 17 : OAI

Page 16 : Fonds Kirchberg

Pages 22 et 25 : Jens Willebrand

Page 26 : David Laurent

Page 30 : Laurent Antonelli/Agence Blitz

Page 38 : Sébastien Grebille/ONT

Page 40 : Christian Aschman/ONT

Page 41 et 43 : ONT

Page 44 : Grand-chateau d'Ansembourg LH Europe/ONT

Page 45 : r.herber/Vinsmoselle/ONT et Heidi Diehl/ONT

Page 46 : CAJL/ONT

Page 47 : ORTMPSL/BoWTh. Bichler/ONT et

Page 48 : Thomas Stankiewicz/ONT

Page 49 : Foto acpress(e)/ONT

Index thématique

A	
Ambassades	50
Associations expatriés	49
Autorisation Travail	15
C	
Condition d'entrée et séjour	13-14
Création d'entreprise	19-20
E	
Economie	7-8-51
Elections	21
Emploi	19-51
Enseignement	23-24-25-26-27-28
F	
Fiscalité	10-11
Formation pour adultes	29-30-31
G	
Gastronomie	47-48
I	
Immatriculation d'un véhicule	18
Infrastructures médicales	33-34
L	
Logement	16-17
Luxembourg en bref	51
M	
Maternité	35-36-37
Musées	39-40-41
N	
Nationalité	5-21-51
P	
Politique	9-51
R	
Remboursement soins médicaux	34
S	
Situation géographique	3-6-51
Sport	47
T	
Théâtre, musique, cinéma	42-43
Tourisme	44-45-46

Chambre de Commerce
7 rue Alcide de Gasperi
L-1615 Luxembourg
Tél: (+352) 42 39 39 -1
E-mail : chamcom@cc.lu
www.cc.lu

Septembre 2015

